

**DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DE LA DIGITALISATION ET DES SPORTS**LA CONSEILLÈRE D'ÉTAT
CHEFFE DU DÉPARTEMENTSyndicat Autonome des Enseignants
Neuchâtelois – SAEN
Monsieur Pierre-Alain Porret
Président
Rue du Castel 21
2024 Saint-AubinEnvoi par courrier électronique
Pierre-alain.porret@saen.ch

NRÉF : CDFDS-SEEO/2022-478

Neuchâtel, le 18 janvier 2023

Résolution « Pour soutenir PRIMA, abrogeons l'arrêté ! »

Monsieur le président,

Nous accusons réception de la résolution susmentionnée du SAEN du 2 novembre 2022, dont le contenu a retenu toute notre attention. Nous en prenons bonne note et relevons votre souci du bon fonctionnement de l'école.

Le projet PRIMA a été mis en place en tant que projet pilote en août 2011. Très rapidement, la volonté d'étendre le projet a été annoncée. Cette volonté s'est concrétisée, il y a 3 ans, en décembre 2019, par le traitement au Grand Conseil neuchâtelois du rapport du Conseil d'État 19.020 relatif au Concept cantonal de l'enseignement des langues. Ce rapport a fait suite à une consultation menée en 2016 sur la base d'un projet de rapport visant à proposer un plan d'action pour améliorer l'enseignement des langues durant l'école obligatoire. Ce projet préconisait une extension de l'enseignement de l'allemand par immersion précoce aux cycles 1 et 2 à tous les centres scolaires. Ainsi, plus de 10 ans se seront écoulés entre l'annonce formelle de la volonté d'étendre le projet PRIMA à tous les centres scolaires et le délai prévu pour démarrer le déploiement d'une filière PRIMA dans chaque centre scolaire.

La liste ci-après vous donne un aperçu de ce qui a été entrepris par le Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS) pour soutenir le déploiement du projet :

- a) Mise en place d'une filière de formation initiale bilingue pour l'enseignement primaire, (HEP-BEJUNE / Pädagogische Hochschule de Berne) ;
- b) Promotion des projets PRIMA et ANIMA (ANnée d'IMmersion en Allemand) dans de nombreuses HEP et institutions de Suisse alémanique en vue de favoriser les engagements ;
- c) Accueil de stagiaires suisses alémaniques qui peuvent être engagé-e-s par la suite ;
- d) Information donnée par l'office cantonal de l'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) aux jeunes qui se destinent à l'enseignement ;
- e) Information donnée aux nouvelles et nouveaux étudiant-e-s de l'Université de Neuchâtel, qui se destinent à l'enseignement ;
- f) Organisation d'une formation linguistique et didactique de 8 semaines en Allemagne et en Alsace, tous frais payés, avec le soutien financier de l'agence nationale Movetia ;
- g) Formation linguistique et didactique de 2 semaines à Dresde ;
- h) Formation permettant de se préparer à atteindre le niveau C1 pour la didactique de l'enseignement (cours du soir) ;

- i) Formation linguistique en établissement dispensée par la HEP-BEJUNE ;
- j) Mise en place du projet ANIMA et de ses variantes, permettant d'entrer très progressivement dans l'enseignement immersif, en commençant par la mise en pratique de rituels en allemand ;
- k) Mise à disposition de décharges d'enseignement pour les enseignant-e-s PRIMA et ANIMA.

De plus, le service de l'enseignement obligatoire (SEEO) a mis à disposition et créé des supports didactiques conséquents. Les travaux se poursuivent pour répondre aux besoins des enseignant-e-s des classes PRIMA. Dans ce cadre, le SEEO a débuté la création de parcours iClasse illustrant des rituels en allemand « clés en main ». En outre, les cantons de Berne, de Neuchâtel et du Valais collaborent étroitement pour la création de séquences d'enseignement par immersion « clé en main » pour chacune des années scolaires de l'école primaire. Ceci se fait avec le soutien financier de l'Office fédéral de la culture (OFC) dans le cadre du projet VABENE.

Comme vous pourrez vous en rendre compte, les moyens mis à disposition par le canton pour déployer le projet PRIMA sont très conséquents. Le projet PRIMA a reçu le prix du fédéralisme en 2016. Il a été financé de manière importante par nos autorités fédérales, via l'OFC, depuis sa mise en place. Il est également fortement soutenu par l'agence nationale Movetia. Il est régulièrement cité comme exemplaire. Le projet PRIMA est une plus-value certaine pour notre canton et pour l'avenir de nos élèves. Par ailleurs, les demandes de parents pour intégrer une filière PRIMA ne font qu'augmenter.

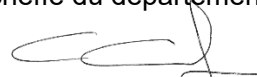
Le choix des collèges et des classes concernés par la mise en place du projet PRIMA relève de la compétence de l'autorité scolaire communale ou intercommunale. Il en est de même de l'organisation au niveau des ressources humaines ainsi que de l'année d'entrée dans le projet. Ces autorités scolaires doivent veiller à être proactives pour assurer le déploiement du projet. Elles peuvent le faire soit en engageant des enseignant-e-s bilingues au fur et à mesure des renouvellements de postes, soit en proposant aux enseignant-e-s en place de se former. Le travail fourni par les directions d'école et par toutes et tous les enseignant-e-s engagé-e-s dans le projet, ainsi que leur flexibilité dans le cadre de l'organisation générale du projet, sont reconnus et valorisés.

En l'état, force est de constater que de nombreuses classes PRIMA sont en place en 2022- 2023. Nous saluons ici notamment le travail réalisé par les autorités des centres scolaires des Terreaux, des Deux-Thielles et Jean-Jacques Rousseau, qui ont déjà organisé le déploiement de plus d'une filière PRIMA dans leur centre. Ces directions ont été proactives et ont fait le nécessaire pour disposer des ressources humaines adéquates.

Mme G. Biundo, cheffe de service adjointe au SEEO, préside le Comité de pilotage du projet PRIMA, composé d'au moins un-e membre de direction de chaque centre scolaire bénéficiant de classes PRIMA, des chargées de mission du SEEO pour le projet (dont deux sont enseignantes en classe PRIMA et représentantes permanentes des enseignant-e-s), ainsi que du chef de l'office de la pédagogie et de la scolarité. Les syndicats ainsi que la Fédération des associations de parents d'élèves du canton de Neuchâtel (FAPEN) peuvent se prononcer quant au projet aussi bien dans le cadre du Conseil scolaire que lors de diverses rencontres avec la soussignée.

En vous remerciant de votre appui dans le cadre du déploiement de ce programme, nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'expression de notre considération distinguée.

La conseillère d'État,
cheffe du département :



Crystel Graf

Copies à :

- M. J.-C. Marguet, chef du SEEO
- Mme G. Biundo, cheffe de service adjointe au SEEO